

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE

---

de Rodez agglomération

# Qu'est ce qu'un Atlas de la biodiversité intercommunale ?

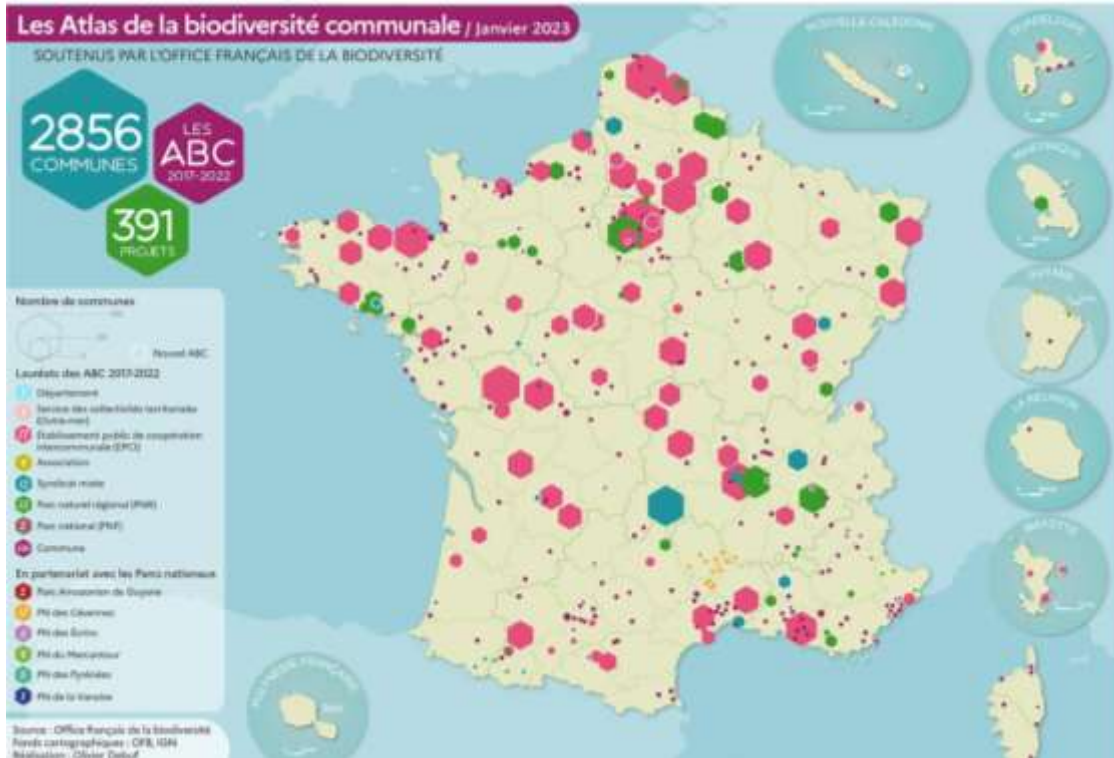


Anémone des bois, © Lucas Biais

Il s'agit d'une démarche qui permet de connaître, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel d'un territoire et a pour objectif :

1. d'obtenir une plus grande connaissance de la biodiversité sur un territoire et d'identifier les enjeux liés ;
2. de faciliter la prise en compte de la nature lors de la mise en place de politiques locales ;
3. de définir des recommandations de gestion ou de valorisation ;
4. de sensibiliser et mobiliser les élus et les habitants sur la protection de la biodiversité.

# L'Atlas de Rodez agglomération



Lauréat de l'appel à projet d'avril 2022 financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB)



Durée de 2 ans (d'avril 2022 à avril 2024)



Copilotage avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) et animation avec des partenaires associatifs locaux (CPIE, LPO, Fédérations de chasse et de pêche, ADASEA 12...)



Démarche participative forte tout au long du travail de l'Atlas



4 secteurs ciblés pour les inventaires naturalistes qui représentent la diversité du territoire intercommunal



## Les objectifs de l'Atlas sur le territoire de Rodez agglomération :

- **Capitaliser et valoriser les données déjà détenues** par Rodez agglomération et ses partenaires et acteurs du territoire ; améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire et les diffuser largement.
- **Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux du territoire** (citoyens, élus, associations...) tout au long de la démarche (inventaire participatif, animations grand public, projets pédagogiques scolaires, visite des sites...) pour la protection des milieux et sur le fonctionnement et les équilibres des écosystèmes.
- **Inscrire la réalisation de l'ABiC dans le cadre de la révision du PLUi pour :**
  - Traduire les résultats de l'atlas dans des documents opérationnels, d'apporter une aide à la décision en amont des projets pour les adapter en fonction des impacts écologiques et protéger plus fortement les secteurs à enjeux.
  - Alimenter le diagnostic du PLUi
  - Inscrire dans le PADD la volonté de réaliser un PLUi davantage centré sur la protection de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et les pollutions diverses, la réduction de la consommation d'espace...
  - Anticiper le Zéro Artificialisation Nette : argumenter le maintien de zones par la fermeture/protection d'autres espaces (système de compensation et d'évitement), renaturation ou restauration de milieux (ex: les corridors sous pression)
  - Alimenter la future Orientation d'Aménagement et de Programmation trames verte, bleue et noire pour favoriser la protection des espèces nocturnes et lutter contre la pollution lumineuse
  - Donner un cadre réglementaire plus précis : palette des végétaux, protection des haies/arbres/habitats rares

# Le programme d'actions

Les inventaires naturalistes seront réalisés par les partenaires sur 4 secteurs en priorité

- Concourès : enjeux sur la pollution lumineuse et espèces nocturnes
- Le Monastère : manque de connaissance des espèces sur ce milieu
- Druelle Balsac : enjeux sur le déplacement des espèces (collisions avec la route)
- La Primaube : connaissance des milieux aquatiques et sensibilisation sur les pollutions

Le sud de Concourès



Vallée/plaine de la Briane – Le Monastère



Ruisseau et lac de la Brienne – la Primaube



Hameau du Pas Druelle Balsac



# Le programme d'actions

## Les évènements participatifs : à vos agendas !



- **Lancement d'un concours photo « la biodiversité sous toutes ses formes »** : 1<sup>er</sup> avril au 29 octobre 2023
- **Sensibilisation des scolaires 2022-2023** : écoles de Concourès et de Druelle sur le déplacement des espèces nocturnes (amphibiens et hérissons)
- **Conférence sur les espèces effrayantes** : Espace St Exupéry La Primaube le 22 février 2022
- **Lancement d'un programme de sciences participatives « un dragon ! Dans mon jardin ? »** ciblé sur les amphibiens et reptiles : mars 2023 à avril 2024
- **Sorties nature grand public, venez découvrir :**
  - La nature sauvage en ville à Rodez : samedi 15 avril à 14h et 15h30 2023 avec le CPIE
  - Les orchidées et insectes au Parc de Combelles - Le Monastère : samedi 13 mai 2023 avec l'ADASEA d'Oc.
  - Les libellules autour des Berges de l'Aveyron communes d'Olemps et Rodez : mercredi 12 juillet 2023 avec l'ADASEA d'Oc.
  - Les papillons du Causse à Concourès : mercredi 02 août matin avec la LPO Occitanie délégation Aveyron
  - Les oiseaux du lac de Planèzes à Luc la Primaube : mercredi 27 septembre matin avec la LPO Occitanie délégation Aveyron
  - La Zone humide de Notre Seigne à Onet le Château : samedi 30 septembre 2023 après midi par l'ADASEA d'Oc.
- **Des inventaires participatifs à Sainte Radegonde 18 juin 2023** : « Naturaliste d'un jour » de 14h30 à 21h pour découvrir les techniques des naturalistes et participer aux inventaires faune et flore (oiseaux, insectes, végétations et biodiversité nocturne).
- **Réalisation d'un atelier pour définir un plan d'action** : découvrir la synthèse des inventaires et des enjeux et proposer un plan d'action à mettre en œuvre. Janvier 2024
- **Restitution finale : clôture de l'Atlas** annonce des lauréats du concours photo avec vernissage - Avril 2024

# Synthèse de la conférence sur les espèces effrayantes

Le 22 février 2023 à Luc la Primaube

Cette conférence était proposée pour déconstruire nos clichés sur des espèces mal aimées car souvent mal connues.  
Elle s'est concentrée sur les reptiles, les amphibiens et les araignées.



## Synthèse de la conférence sur les espèces effrayantes

### 1- Les reptiles

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie a évoqué plusieurs croyances populaires sur les serpents qui remontent du Moyen Âge. Ces idées reçues se sont glissées dans de nombreuses expressions que l'on emploie couramment et qui véhiculent une image négative des serpents : « *langue de vipère* », « *nourrir un serpent dans son sein* » ou encore « *avaler des couleuvres* ».

Durant l'Antiquité au contraire les serpents représentaient la santé et la vie (exemple du caducée des médecins).

Tous les serpents n'inoculent pas forcément du venin : seulement 5 espèces en France. Si une personne est mordue par une de ces espèces elle a moins d'1 chance sur 4 de subir une envenimation.

La morsure du serpent sert avant tout à sa défense s'il se sent en danger. En prévention : veillez à porter des vêtements longs et éviter les hautes herbes.

Trois espèces communes présentes sur notre territoire :

- **La vipère aspic** : serpent court et trapu, à coloration variable, museau retroussé, pupilles verticales, écailles particulières... Elle n'attaque pas l'homme si elle ne se sent pas menacée
- **La couleuvre à collier** : Serpent gris à marron ou olive avec collier distinctif, et marques noires sur le dos. Totalement inoffensive pour l'Homme.
- **La couleuvre vipérine** : Petit serpent ( $\pm$  50cm), marron clair à verdâtre, avec motif noir en zig-zag et taches jaunes, liseré orange dans l'iris... Totalement inoffensive pour l'Homme.



© Lucas Biais – vipère aspic



© Lucas Biais – couleuvre à collier



© Frank Vassen – couleuvre vipérine



# Synthèse de la conférence sur les espèces effrayantes

## 2- Les amphibiens

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Rouergue a demandé à la salle si les grenouilles étaient les femelles des crapauds ? Non ne c'est pas le cas !

Les grenouilles et les crapauds appartiennent tous les deux au groupe des **anoures** (sans queue) alors que les tritons et les salamandres appartiennent **aux urodèles** (queue visible).

Parmi nos croyances populaires il se dit que :

- **Les amphibiens donnent des pustules ou des boutons** : les crapauds et les salamandres possèdent des glandes qui peuvent provoquer des irritations en cas de manipulation, il faut donc éviter de se toucher les muqueuses ou d'absorber ces substances. La meilleure solution reste d'éviter de les manipuler car nos mains peuvent transmettre des maladies aux amphibiens.
- **Les salamandres ne craignent pas le feu** : c'est faux ! Les salamandres vivent dans des forêts fraîches et humides sous des pierres ou des souches.
- **Les crapauds ne sont utiles qu'aux sorcières** : c'est évidemment faux, le venin de crapaud est notamment utilisé pour combattre certains cancers.

Les principales espèces qui vivent sur notre territoire sont :



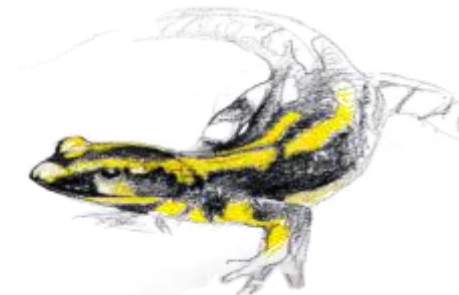
**L'alyte accoucheur**

© CPIE du Rouergue



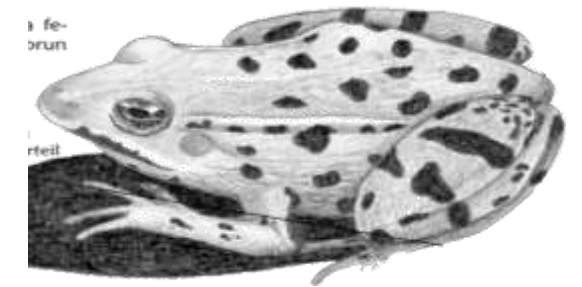
**Le triton marbré**

© CPIE du Rouergue



**La salamandre tachetée**

© CPIE du Rouergue



**La grenouille verte**

© CPIE du Rouergue

## LES ANOURES



## LES URODÈLES

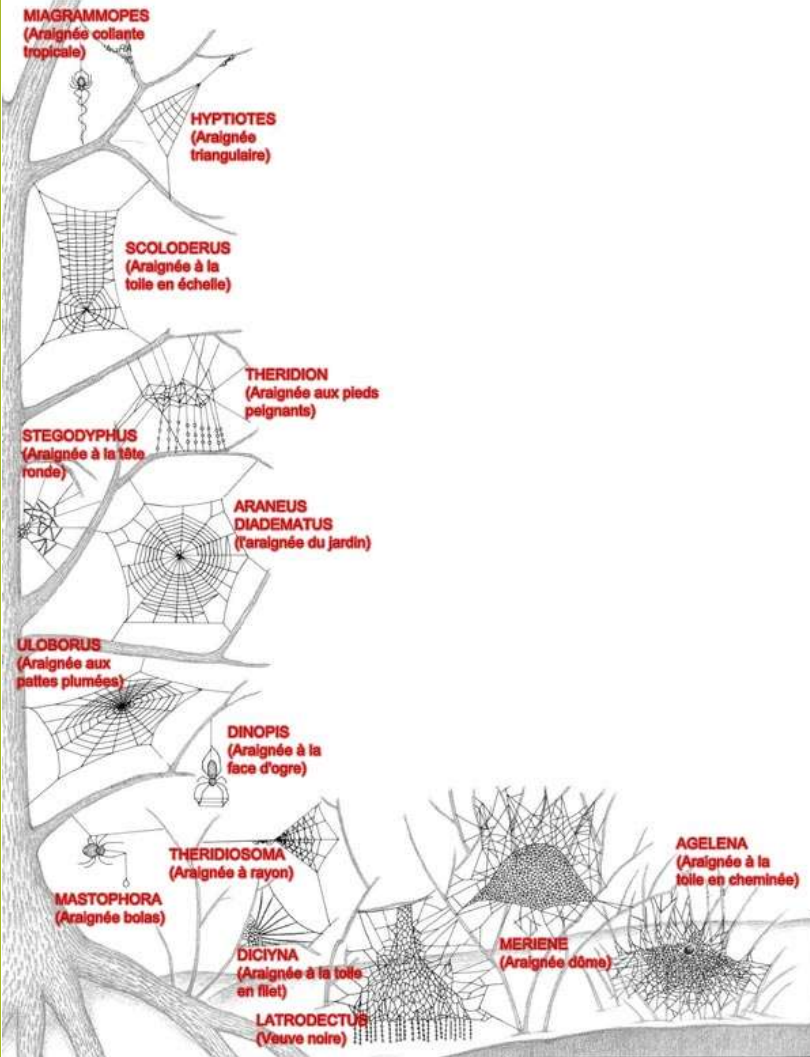


© CPIE du Rouergue

# Synthèse de la conférence sur les espèces effrayantes

## 3- Les araignées

### Toiles et pièges



Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie introduit sa présentation par une série de faux à priori sur les araignées :

- Elles peuvent pondre sous la peau des humains...
- Elles mordent les gens durant la nuit
- Les araignées sont des insectes (non les araignées ont 8 pattes alors que les insectes en ont 6)
- On pourrait avaler des araignées pendant notre sommeil...
- Les araignées piquent (non elles mordent)
- Les araignées sont agressives

Actuellement il y a plus de 45 000 espèces dans le monde dont plus de 1 650 en France et 1 200 en Occitanie. Elles prennent différentes formes et couleurs et surtout ont des techniques de chasse et de reproductions variées (voir les différentes toiles et pièges ci-contre).

### Les araignées sont-elles dangereuses ?

En France :

- Guêpes, frelons : 15 décès / an
- Serpents : 1 décès / an
- Araignées : 0 / an

### A quoi « servent » les araignées ?

Elles mangent **leur poids** d'insectes tous les 3-4 jours ce qui :

- Limite le développement de maladies (par chasse des insectes qui les génèrent)
- participe activement à la limitation des ravageurs des cultures
- Les classent comme « insecticides naturels » au sein même des habitations humaines



*Eresus kollari*, © Lucas Biais

# Synthèse de la conférence sur les espèces effrayantes

## Des espèces menacées

La Conférence était l'occasion dans un premier temps de faire découvrir ces espèces mal-connues et qui souffrent de préjugés parfois anciens mais surtout d'aborder les menaces qui pèsent sur elles.

Quasiment toutes les espèces sont menacées et fortement impactées par les activités humaines notamment par des destructions d'habitats (régression du bocage, des zones humides, des parcours agropastoraux, et de manière générale de la diversité et l'hétérogénéité des milieux... mais aussi par la déprise agricole parallèle, des traitements chimiques ou du changement climatique.

La fragmentation des milieux entraîne à la fois un isolement, et des risques de destructions directes (par exemple les routes ou grandes infrastructures).

La plupart des espèces (serpents, amphibiens et araignées) sont des espèces patrimoniales à protéger pour elles-mêmes autant que pour leurs fonctions. En effet, elles font entièrement partie des écosystèmes, qui nous fournissent de nombreux services (nourriture, eau, oxygène, régulation climatique, régulation des ravageurs, etc.), et qui ont intérêt à être diversifiés pour être fonctionnels.

## Quelques solutions pour aider à la préservation de ces espèces existent à notre échelle :

- Au jardin: fauchage partiel, réhabilitation des murs en pierres sèches, neutralisez les trous dans le sol, couvrez les piscines, n'utilisez plus de biocides, créez une mare dans votre jardin
- Collectivités : passage à faune/crapauduc, fauchage hiérarchisé
- Participez à un programme de sciences participatives « Un dragon? Dans mon jardin! » qui permet de transmettre vos observations et contribuer à la l'amélioration des connaissances scientifiques – **Etre acteur!** (contactez le CPIE du Rouergue pour en savoir plus ou rendez vous sur [undragon.org](http://undragon.org))

En Europe : ¼ des amphibiens sont menacés

En France : 1 espèce sur 5 risque de disparaître de notre territoire selon l'UICN



## Synthèse de la conférence sur les espèces effrayantes



Pour en savoir plus, vous pouvez contacter :

- Le Conservatoire d'Espaces Naturels : 06.21.52.97.55 ou [lucas.biais@cen-occitanie.org](mailto:lucas.biais@cen-occitanie.org)
- Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement : 05.65.42.18.17 ou [cpie-rouergue.rodez@wanadoo.fr](mailto:cpie-rouergue.rodez@wanadoo.fr)